

**Réponse aux questions posées au ministère des Forêts, de la Faune et des  
Parcs (MFFP) le 13 novembre 2014 à la suite des audiences du BAPE des  
22 et 23 septembre 2014  
dans le cadre du**

**Projet de Parachèvement de l'autoroute 19 entre l'autoroute 440 et  
l'autoroute 640 avec voies réservées au transport collectif sur le territoire  
des villes de Laval et Bois-des-Filion par le ministère des Transports (MTQ)**

« Sur l'évolution des pertes des milieux boisés sur le territoire de la ville de  
Laval, veuillez en faire le bilan sur les 20 dernières années. » et « Veuillez faire  
le dépôt de Langlois, Mathieu, 2011. »

**Mise en contexte**

En réponse aux questions « Sur l'évolution des pertes des milieux boisés sur le territoire de la ville de Laval, veuillez en faire le bilan sur les 20 dernières années. » et « Veuillez faire le dépôt de Langlois, Mathieu, 2011. Portrait de l'évolution spatio-temporelle des pertes de milieux naturels dans la région des Laurentides, pour le secteur des Basses-terres du Saint-Laurent, de 1999 à 2009. Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs et Ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec » dans le cadre de l'examen du *Projet de parachèvement de l'autoroute 19 entre l'autoroute 440 et l'autoroute 640 avec voies réservées au transport collectif sur le territoire des villes de Laval et Bois-des-Filion*, par le ministère des Transports (MTQ) veuillez trouver les précisions développées ci-après par les Directions générales de l'Estrie-Montréal-Montérégie et Laval-Lanaudière-Laurentides (DGR EMM-LLL) du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP).

**Perte de superficie à vocation forestière à Laval et Bois-des-Filion**

Étant donné la localisation du projet d'autoroute dont il est question à Laval et Bois-des-Filion, nous avons cherché à vous renseigner sur ces deux territoires. Sachez que les cartes écoforestières, résultat de l'inventaire écoforestier du Québec réalisé par la Direction de l'inventaire forestier du MFFP, ne sont pas entièrement numérisées pour la période demandée (20 ans). La numérisation des cartes manquantes serait longue et fastidieuse. Environ deux semaines seraient nécessaires pour accomplir ce travail. Le délai dont nous disposons ne nous permettait donc pas de réaliser cet exercice. Les pertes de superficies à vocation forestière ont donc été déterminées à partir des données numériques disponibles provenant des cartes écoforestières du 3<sup>e</sup> inventaire décennal (2000) et du 4<sup>e</sup> inventaire décennal (2011)<sup>1</sup>.

En comparant les données de ces cartes écoforestières, nous avons été en mesure d'illustrer l'évolution des superficies à vocation forestière entre les années 2000 et 2011. Dans le tableau ci-après, on remarque une perte globale pour les territoires de Laval et de Bois-des-Filion de 59 % de superficie à vocation forestière de 2000 à

<sup>1</sup> *Norme de stratification écoforestière du ministère des Ressources naturelles (4<sup>e</sup> inventaire écoforestier du Québec méridional) – Octobre 2008, réédition - Mai 2013*

MFFP, Réponse aux questions dont les pertes boisées dans la ville de Laval depuis 20 ans posée le 13 nov. 2014 en lien avec le BAPE A-19, 22-23 sept. 2014.

Kateri Lescop-Sinclair et Hugues Rompré, DGR EMM-LLL, 17 novembre 2014

2011, ce qui équivaut plus précisément à une perte de 60 % pour Laval et de 42 % pour la municipalité de Bois-des-Filion.

Les superficies à vocation forestière incluent les peuplements boisés et les friches arbustives et arborescentes<sup>2</sup>. Dans ce tableau, en considérant la même période, nous avons jugé pertinent de distinguer l'évolution des friches de celle des boisés. Sur le territoire de Laval, on remarque que les boisés et les friches ont respectivement diminué de 43 % et de 80 %. Du côté de Bois-des-Filion, les boisés et les friches ont respectivement reculé de 42 % et 100 %.

<b>Pertes de superficie à vocation forestière basées sur les cartes écoforestières de 2000 et 2011</b>					
<b>Année</b>	<b>Superficie (ha)</b>				<b>Total</b>
	<b>Laval</b>		<b>Bois-des-Filion</b>		
	<b>Boisé</b>	<b>Friche</b>	<b>Boisé</b>	<b>Friche</b>	
<b>2000</b>	3357	2783	72	1	6213
<b>2011</b>	1919	558	42	0	2519
<b>Perte / type %</b>	43 %	80 %	42 %	100 %	-
<b>Perte totale %</b>	60 %		42 %		59 %

#### **Dépôt de Langlois (2011)**

En réponse à la demande de fournir « Langlois, Mathieu, 2011. *Portrait de l'évolution spatio-temporelle des pertes de milieux naturels dans la région des Laurentides, pour le secteur des Basses-terres du Saint-Laurent, de 1999 à 2009.* Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs et Ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec », veuillez en trouver une version numérisée (pdf) jointe.

Dans cette étude, la perte de milieux naturels entre 1999 et 2009 est de 45 % à Bois-des-Filion (p. 29). La différence entre cette donnée et celle que nous avons obtenue pour une période similaire (2000-2011) vient du fait que cette étude traite des milieux naturels qui incluent les milieux humides que sont les marais, marécages arbustifs, etc. qui ne correspondent pas à des superficies à vocation forestière.

<sup>2</sup> Selon la Norme de photo-interprétation du 4<sup>e</sup> inventaire écoforestier du Québec méridional 2014, ce sont les friches arborescentes et arbustives qui sont incluses dans la catégorie Friche. Les friches herbacées ne sont pas considérées dans les superficies à vocation forestière.

MFFP, Réponse aux questions dont les pertes boisées dans la ville de Laval depuis 20 ans posée le 13 nov. 2014 en lien avec le BAPE A-19, 22-23 sept. 2014.